

405

**M. JONATHAN CHA ET Mme ISABELLE BONNEAU
SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU**

410

LA PRÉSIDENTE :

Alors, maintenant, nous avons avec les nous les gens de la Société du parc Jean-Drapeau. Alors, je vais vous demander d'ouvrir vos caméras et vos micros, Monsieur Cha, Madame Bonneau. Prenez votre temps, on a le temps.

415

Alors, quand vous êtes prêts, nous on est prêt.

Mme ISABELLE BONNEAU :

420

Parfait. Bonjour, Madame Beaulieu, Monsieur, Madame les commissaires. Ça nous fait plaisir aujourd'hui d'être parmi vous pour venir partager avec vous un peu la vision que nous avons du redéveloppement du secteur PPU des Faubourgs. Vous allez voir que nous avons quand même réfléchi à cette problématique et comment nous pouvons rétablir le lien ou améliorer le lien entre nos deux secteurs.

425

Donc, je suis accompagnée aujourd'hui de Jonathan Cha, qui est urbanologue et architecte paysagiste chez nous au parc Jean-Drapeau et conseiller spécial. Je pense que je ne me suis pas nommée, donc Isabelle Bonneau, directrice générale de la société du parc Jean-Drapeau.

430

Donc, ce que nous souhaitons faire aujourd'hui, la société du parc Jean-Drapeau souhaite dans le cadre de cette consultation publique réaffirmer la complémentarité en fait de nos deux territoires. Et d'assurer à cet égard, de s'assurer que le parc Jean-Drapeau soit intégré dans le programme d'urbanisme du secteur des Faubourgs en tant que grand parc de quartier ou parc de proximité pour les résidents.

435

Donc, le parc Jean-Drapeau représente, selon nous, il représente un atout dans le redéveloppement urbain de l'est du centre-ville.

440 Donc, en effet, le parc Jean-Drapeau, premier grand parc public de Montréal est intimement lié au secteur des Faubourgs. Donc, déjà à l'ère de l'industrialisation et de la croissance des quartiers ouvriers, l'île Sainte-Hélène d'origine était déjà un lieu de villégiature pour la population. Plus tard au XXe siècle, le pont Jacques-Cartier scellera cette union entre les quartiers du Centre-Sud et le parc Jean-Drapeau.

445 Donc, aujourd'hui, ces deux entités avec un caractère profondément distinct, mais complémentaire, donc se font face de part et d'autre du Saint-Laurent.

450 Bientôt, donc sou peu la société du parc Jean-Drapeau rendra public de concert avec la Ville de Montréal le Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement de notre société pour les 10 prochaines années

455 Ce Plan directeur vise à faire de notre site et à maintenir en fait notre parc emblématique, que nous sommes déjà, je crois, mais à poursuivre cette vocation, qui sera reconnue pour la diversité des expériences individuelles et collectives que l'on peut vivre et que nous offrons avec la nature, les paysages, l'histoire, la culture et le sport.

460 Donc, le parc avec ce Plan directeur et de conservation deviendra un laboratoire des meilleures pratiques en développement durable et un leader engagé et bien sûr une grande source de fierté pour la société montréalaise.

465 Donc, nous avons la conviction que les grandes transformations à venir au parc contribueront à consolider les liens tant physiques que symboliques que nous avons entre le secteur des Faubourgs et le parc, qui est l'unique grand parc urbain insulaire de la métropole.

470 Donc, nous avons aujourd'hui à vous présenter quatre principaux aspects, en fait dans ce mémoire que nous vous avons envoyé aussi précédemment. Et je cède maintenant la parole à Jonathan pour vous les exposer ces quatre principaux aspects.

M. JONATHAN CHA :

Merci beaucoup, merci de nous recevoir. Ça fait plaisir de vous revoir. Notamment, Isabelle qui a participé à la consultation publique sur le parc Jean-Drapeau.

475 Donc, quatre principaux aspects seront abordés dans cette opinion, soit la mobilité et la connectivité; le paysage visuel emblématique; le verdissement, les milieux naturels et la résilience et finalement la justice sociale et environnementale.

480 Donc, le parc Jean-Drapeau se situe dans un rayon d'un kilomètre des principaux terrains en requalification du secteur des Faubourgs. Et en ce sens, il constitue le principal grand parc du secteur. La société du parc Jean-Drapeau recommande en termes de mobilité et de connectivité :

- 485 - Que la possibilité d'établir une liaison par navette fluviale entre le secteur des Faubourgs, notamment dans le prolongement de la rue de la Visitation, et le parc Jean-Drapeau soit étudiée;
- 490 - Le tunnel Beaudry pourrait aussi offrir une expérience intéressante en lien avec le quai d'embarquement de cette nouvelle navette fluviale;
- 495 - Un arrêt un peu plus à l'est aussi serait également pertinent dans le secteur du parc nouvellement renommé parc du Pied-du-Courant;
- 500 - Que le projet d'établir aussi une deuxième voie cyclable partagée sur le pont Jacques-Cartier soit concrétisé afin d'améliorer le confort des usagers, et ce, en toute saison;
- 505 - Que la possibilité de proposer une option d'accès universelle au pont Jacques-Cartier, par exemple par ascenseur, soit étudiée. On se rappelle que c'est une proposition qui avait aussi émané de certains citoyens lors de la consultation du parc Jean-Drapeau;
- Que soit établie une piste cyclable continue en bordure du fleuve depuis le quartier Sainte-Marie jusqu'au pont Jacques-Cartier en passant par une série finalement d'espaces publics, que ce soit le parc du Pied-du-Courant, le belvédère du Chemin-Qui-Marche, la promenade linéaire de la rue de la Commune dans le Vieux-Port jusqu'aux espaces de la Cité du Havre;

- 510
- Et enfin, que la STM évalue la possibilité d'établir une liaison régulière et structurante par transport collectif entre le métro Papineau, l'île Sainte-Hélène, le métro Jean-Drapeau, l'île Notre-Dame, la Cité du Havre et la future station du Bassin Peel du REM.

515

Le parc Jean-Drapeau et le secteur des Faubourgs entretiennent une relation visuelle directe. Cette réalité sera d'autant plus vraie lors de la concrétisation de la promenade fluviale envisagée dans le présent PPU ainsi que lors de la réalisation d'aménagements visant la réappropriation des rives du parc Jean-Drapeau.

520

La relation visuelle qu'entretiennent les deux entités ne saurait exister sans la présence du fleuve qui s'écoule entre elles. Le fleuve est un élément paysager et patrimonial d'un grand intérêt. La qualité et l'accessibilité des aménagements permettant de le contempler sont essentielles à sa mise en valeur.

525

La société du parc Jean-Drapeau recommande en termes de paysage visuel et emblématique :

- 530
- Que la série d'espaces publics linéaires composant l'axe du fleuve soit réalisée dans son entièreté en ayant recours à un design innovant, accessible et de qualité;
 - Que les projets de construction à venir qui composeront le nouveau front du fleuve et la nouvelle silhouette de la ville soient encadrés de manière à bonifier l'expérience paysagère du fleuve Saint-Laurent et l'image de marque de Montréal ;
 - Que les vues à partir du parc Jean-Drapeau vers les éléments architecturaux emblématiques du secteur des Faubourgs; pensons à la tour de Radio-Canada, ou évidemment l'ensemble de la brasserie Molson soit préservé;
 - Qu'une stratégie de mise en lumière soit intégrée au PPU;
 - Et que la perspective de la rue Dorion donnant sur la Biosphère soit protégée et mise en valeur par une stratégie de design urbain intégrée au PPU.
- 535
- 540

545 À l'ère actuelle de la lutte aux changements climatiques dans laquelle est engagé l'ensemble de la planète et pour laquelle la Ville de Montréal se fait un porte-étendard, le redéveloppement d'un morceau de ville est une occasion inestimable d'améliorer notre relation à l'environnement et aux éléments naturels qui nous entourent.

La société du parc Jean-Drapeau recommande en termes de verdissement en milieu naturel et résiliences;

550 - Que les corridors verts du secteur des Faubourgs soient conçus comme faisant partie d'une trame naturelle d'une autre échelle, englobant le parc Jean-Drapeau et tout le Havre de Montréal;

555 - Que les espaces verts du secteur contribuent à former un corridor écologique entre la colline du mont Boullé de l'île Sainte-Hélène et le Mont Royal;

560 - Et que toutes les initiatives contenues au présent PPU et intégrant les meilleures pratiques en termes de développement durable et de résilience, que ce soit le verdissement, la gestion de l'eau, l'efficacité énergétique, soient réalisées et constituent le pendant urbain des différents projets innovants à venir au parc Jean-Drapeau.

565 Le secteur des Faubourgs est riche d'une mixité sociale et communautaire en plein coeur de la ville. C'est aussi un quartier dense habité majoritairement par des locataires.

570 La crise sanitaire dans laquelle nous sommes plongés depuis plusieurs mois transforme notre regard sur la ville. Elle met en lumière de manière encore plus vive l'importance que tous aient accès à des logements adéquats et à des espaces verts de qualité qui répondent à leurs besoins en termes d'activités libres, de détente et de ressourcement.

Ces espaces publics doivent permettre aux individus et aux communautés de se rassembler, d'échanger et de s'engager dans la collectivité.

575 La société du parc Jean-Drapeau recommande en termes de justice sociale et environnementale :

- 580
- Que le PPU assure le maintien de la population locale dans le secteur et la mixité de la nouvelle population qui viendra s'y installer pour répondre à la volonté du parc Jean-Drapeau de favoriser une plus grande inclusion sociale et diversité culturelle au parc;
- 585
- Que la justice sociale et environnementale, pour les résidents actuels et futurs ainsi que pour les groupes et associations communautaires, soit favorisée par une accessibilité accrue au fleuve, aux équipements collectifs et aux espaces verts du parc Jean-Drapeau;
- 590
- Et enfin, que les enjeux de mobilité entre le secteur des Faubourgs et le parc Jean-Drapeau soient intégrés dans la réflexion du présent PPU afin d'accroître considérablement la qualité du milieu de vie des résidents actuels et futurs du secteur des Faubourgs.

590

Donc, ça complète l'essentiel de notre propos et des recommandations du parc. Je ne sais pas si, Isabelle, tu souhaitais conclure?

595

Mme ISABELLE BONNEAU :

Non. Je pense que c'est bien. En tout, je crois que nous avons, je n'ai pas compté Jonathan, 16 recommandations.

600

LA PRÉSIDENTE :

Nous avons bien reçu vos documents et merci beaucoup pour votre présentation. Je vais demander tout de suite à Éric si tu as une question?

605

LE COMMISSAIRE :

Oui. J'en avais certainement. Bonjour. Alors, vous avez parlé d'établir une liaison, bon, plusieurs liaisons, mais notamment une navette fluviale reliant le secteur des Faubourgs, entre le parc et ça serait le Vieux-Port, j'imagine. Donc, premièrement, ça s'ajoute à la navette fluviale

610 existante actuellement, c'est en ajout, j'imagine. Et est-ce qu'il y a des études de faisabilité qui ont été faites ou est-ce que vous avez des discussions avec la société du Vieux-Port?

M. JONATHAN CHA :

615 Oui. Bien, en fait, effectivement. Il y a un système de navette qui existe déjà, qui relie le quai Jacques-Cartier dans le Vieux-Port, l'île Sainte-Hélène et Longueuil. Donc, c'est déjà un système qui fonctionne.

620 On souhaite évidemment que cette navette fluviale, que cette entrée du parc soit, je dirais maximisée et augmentée pour avoir une expérience du fleuve plus grande. Ça, c'est une intention du parc.

625 D'un autre côté, évidemment on souhaite aussi que les résidents puissent accéder plus facilement, plus directement au parc, notamment en imaginant, en développant davantage d'arrêts, ou dans le fond, ou de station à cette navette fluviale.

630 Donc, il y a déjà des discussions qui ont eu lieu avec l'opérateur de la navette fluviale. On développe une stratégie de mobilité, des études plus spécifiques qu'elles soient économiques ou qu'elles soient de faisabilité restent à faire, mais c'est un élément expérientiel vraiment qu'on souhaite vraiment développer dans les prochaines années.

LE COMMISSAIRE :

Puis, si j'ai bien compris, dans le fond on ajoute une...

635 **Mme ISABELLE BONNEAU :**

Ça serait un arrêt additionnel.

640

LE COMMISSAIRE :

645 Un arrêt additionnel sur la navette existante. Et là où vous souhaiteriez avoir un quai ou un aménagement, donc vous souhaiteriez qu'on ouvre le tunnel Beaudry qui est actuellement fermé pour que les gens puissent emprunter le tunnel, c'est bien ça, pour se rendre...

M. JONATHAN CHA :

650 Oui, exact. À la lumière des documents qu'on a consultés du PPU, puis on n'est pas non plus expert de toutes les propositions qui ont été mises de l'avant, mais dans la continuité des rues de la Visitation ou Beaudry à proximité aussi des nouveaux espaces publics, on juge que ça serait un endroit intéressant aussi facile d'accès, tout comme de l'autre côté du parc. Puis, ça
655 aussi ça fait écho à des propositions, des recommandations qui avaient été faites par des citoyens de Sainte-Marie lors des consultations du parc Jean-Drapeau.

660 Donc, comment on peut par une ou deux stations, deux arrêts de navette fluviale puis en faciliter l'accessibilité au parc Jean-Drapeau. Sachant que déjà la navette du quai Jacques-Cartier met moins de 10 minutes à atteindre le parc Jean-Drapeau, donc c'est une traversée qui est très rapide.

Mme ISABELLE BONNEAU :

665 Nous pensons, juste pour compléter un peu ce que Jonathan dit, c'est que dans le fond ça pourrait venir bonifier aussi autant pour l'accessibilité des résidents vers le parc, mais amener aussi d'autres touristes ou d'autres visiteurs qui seraient venus au parc, mais là qui pourraient repartir vers le secteur des Faubourgs. Donc, ça peut amener dans le fond d'autres visiteurs qui ne seraient pas...

670

LE COMMISSAIRE :

Une nouvelle clientèle.

675

Mme ISABELLE BONNEAU :

Oui, tout à fait. Qui ne serait pas nécessairement allé dans le secteur.

680

LE COMMISSAIRE :

Je comprends. Et je comprends bien aussi donc, dans vos propositions vous retenez les idées de conserver ou d'accroître la vue sur le parc du point de vue de la Rive-Nord et dans ce sens-là, puis je mêle à ça votre idée d'espaces publics linéaires composant l'axe du fleuve puis d'une piste cyclable, ce que vous proposez. À ce moment-là, ce que vous proposez c'est soit un aménagement surélevé pour avoir cette vue-là? Je ne sais pas si vous avez une idée précise de comment pourrait être aménagée cette piste cyclable?

685

690

M. JONATHAN CHA :

En fait, l'intérêt c'est d'avoir de part et d'autre du fleuve des nouveaux espaces publics en situation de rive qui dialoguent dans le fond l'un avec l'autre.

695

Donc, on voit le potentiel dans le fond des deux territoires qui se font face, parce que quand on regarde le périmètre du PPU des Faubourgs, 100% du périmètre donne sur...

Mme ISABELLE BONNEAU :

Notre voisin d'en face.

700

M. JONATHAN CHA :

Sur le parc Jean-Drapeau. Donc, c'est quand même très, très, très fort. Donc, je pense que le message...

705

LE COMMISSAIRE :

... Il y a des obstacles quand même visuels?

710

M. JONATHAN CHA :

715 Absolument. Donc, ici on n'est pas dans la proposition ou dans la solution, parce qu'on sait évidemment qu'il y a des voies ferrées, qu'il y a des trains, qu'il y a des enjeux de remblais, de hauteur. Donc, on comprend la complexité. On n'imagine pas nécessairement un parcours qui soit continu en bordure du fleuve d'un bout à l'autre. Mais si un chapelet d'espaces publics qui peuvent être connectés par un chemin qui soit automobiliste, mais aussi piéton, cycliste, sécuritaire, facile d'accès.

720 Bien, on pense qu'on pourrait arriver à bonifier cette espèce de boucle. Donc, entre l'autoroute Bonaventure, la cité du Havre et l'autre côté le pont Jacques-Cartier pour vraiment faciliter les déplacements des gens, que ce soit des déplacements, disons fonctionnels, mais aussi des déplacements vraiment plutôt de divertissement puis de promenade.

725 **LE COMMISSAIRE :**

D'accord, parfait. Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

730 Merci. Luba?

LA COMMISSAIRE :

735 Moi, j'ai une question. Dans votre mise en contexte, vous parlez, vous venez de parler du Plan directeur qui est à la veille d'être rendu public. Mais vous demandez aussi d'être intégré dans la planification du territoire du PPU.

740 Pourquoi? Qu'est-ce que ça vous apporte?

Mme ISABELLE BONNEAU :

En fait, peut-être tu pourras compléter, Jonathan. Mais ce que nous envisageons dans le fond c'est d'être considéré comme le grand parc public du secteur. Donc, c'est plus dans ce

745 sens-là que nous voulons que la réflexion porte. Parce que ce qu'on réalise, puis on l'a réalisé aussi beaucoup avec la pandémie actuellement, c'est qu'on est beaucoup une destination, donc les gens pensent à venir au parc Jean-Drapeau pour un évènement sportif, culturel, faire du vélo, donc des évènements à caractère sportif, compétitif et tout ça.

750 On veut de plus en plus et avec notre Plan qui sera déposé sous peu, on vise à développer encore plus notre vocation parc public donc, pour que les gens viennent. Et quand les gens reviennent au parc, je vous dirais c'est unanime les gens n'en reviennent pas comment la vue est extraordinaire, comment la nature... ils sont impressionnés qu'à une station de métro ou deux on soit complètement dans un autre univers, donc avec le fleuve en bordure et la nature
755 c'est vraiment impressionnant comment on peut être vraiment perdu dans le bois chez nous. Et les gens ont oublié ça.

Donc, dans notre approche, dans notre démarche des prochaines années, on veut redonner justement encore plus, je vous dirais cette vocation, on veut la bonifier et la faire, savoir
760 encore plus. Puis on débute même cet hiver avec une offre hivernale de dire : venez au parc, venez profiter du parc.

Donc, c'est dans ce sens-là aujourd'hui qu'on voulait venir vous parler, parce qu'on se dit, bien on est à quelques stations. Si vous prenez le secteur du PPU, de part et d'autre on est à
765 quelques stations du parc Jean-Drapeau, puis quand vous arrivez à notre station de métro, vous êtes en plein coeur du parc, et puis vous pouvez vous promener 15 kilomètres et marcher dans les sentiers et tout ça.

Donc, on trouvait que c'était une belle opportunité aujourd'hui en plus avec le développement qu'on va faire, avec le redéploiement en redonnant aux citoyens les berges, les vues sur Montréal, les vues sur votre secteur et puis on va bonifier encore plus cet attrait-là au fil
770 des prochaines années.

Donc, c'est dans ce sens-là qu'on voulait être au coeur de la réflexion des citoyens et aussi du redéploiement en disant : bien, dans le fond ramenons un peu plus une proximité, que ce soit par, justement en favorisant la mobilité, l'accès, que les gens aient encore plus le parc Jean-Drapeau en tête en disant : bien, c'est notre parc, il est à quelques stations de métro ou à
775 quelques kilomètres. On parlait de moins d'un kilomètre, mais quelques kilomètres de vélo.

780 Voilà. Donc, c'était dans ce sens-là. Jonathan, je ne sais pas si tu veux bonifier ce que je viens de dire?

M. JONATHAN CHA :

785 Oui. Je pense que tu as bien répondu. Il ne s'agit pas d'intégrer le périmètre puis tout à coup de rajouter (inaudible), d'étirer ça pendant une autre année supplémentaire.

Mme ISABELLE BONNEAU :

790 Pas du tout.

M. JONATHAN CHA :

795 Mais plutôt de dire : oui, effectivement. Il y a des liens physiques, symboliques et visuels extrêmement forts et on va, à l'avenir de plus en plus se regarder, de part et d'autre, et s'approcher l'un de l'autre.

800 Donc, s'assurer que lorsqu'on planifie, bien qu'on regarde ce qu'il y a de l'autre côté. Puis nous, bien de plus en plus on va regarder vers le secteur des Faubourgs. Donc, c'est sûr qu'on est particulièrement interpellés par le nouveau front de ville qui va émerger, parce que ça va devenir aussi une image de Montréal qui va contribuer à son rayonnement.

Évidemment, comme le parc Jean-Drapeau est déjà un lieu de rayonnement métropolitain, bien c'est sûr que ça, ça a une importance d'autant plus grande.

805 **LA COMMISSAIRE :**

O.K. C'est bien. Ça répond à ma question. Merci.

810 **LA PRÉSIDENTE :**

Moi, ça fait bien le tour. Mais j'étais juste curieuse de vous entendre un petit peu plus nous parler d'un des axes dont vous avez parlé, bien, un des éléments, un critère, le plan

lumière. Vous nous dites que vous êtes à développer votre plan lumière et il pourrait se parler avec un plan lumière dans le territoire du PPU.

815

Est-ce que vous pouvez juste nous en parler un peu plus de ce qui pourrait être fait, comment il pourrait être pensé, les grands critères qui vous semblent pertinents quand on développe ce genre de geste là?

820

Mme ISABELLE BONNEAU :

Bien, en fait c'est une bonne question, parce que là, malheureusement comme on disait tantôt, on ne peut pas vous donner trop de détail par rapport à notre Plan. Mais c'est un élément sur lequel on s'est beaucoup penché sur la mise en lumière du parc la nuit, pour autant assurer la sécurité, mais surtout pour venir bonifier l'expérience.

825

Donc, Jonathan, peut-être tu peux parler un peu des critères et comment on a réfléchi cet élément-là.

830

M. JONATHAN CHA :

En fait, oui. On a intégré cette réflexion sur la lumière pour différentes raisons. Premièrement, on a beaucoup d'édifices déjà symboliques, qui sont vraiment des images. On ne peut pas regarder ces choses sans avoir une image du parc Jean-Drapeau.

835

Donc, il y a des icônes qui sont là, que ça soit la tour de Lévis, la Biosphère, le Casino. Donc, il y a déjà beaucoup d'éléments qui sont mis en lumière. Donc, on veut continuer cette mise en lumière ponctuelle dans le parc, mais on veut s'assurer qu'il y ait une cohérence à l'ensemble. On ne veut pas que ça devienne une espèce de pizza de mise en lumière où on a un bâtiment vert, un jaune, un bleu, un rose.

840

Donc, cette idée d'avoir une vision globale des éléments qui sont à mettre en lumière, mais c'est toujours des choix qui seront à faire. Mais les objectifs c'est de créer une entité nocturne au parc, puis que la lumière devienne aussi un élément de l'expérience qui contribue à mettre en valeur dans le fond les différents patrimoines ou les différents éléments identitaires du parc.

845

850 Cela étant, c'est aussi important avec les nouvelles technologies puis les nouvelles consciences environnementales de limiter aussi les effets donc de l'éclairage sur l'évènement. Donc, il ne s'agit pas de sur éclairer ni de tout éclairer, parce qu'au parc aussi on va privilégier des zones plutôt noires.

855 Donc, c'est cette idée que lorsqu'on regarde le parc que ça soit sur la 132 en traversant le pont Jacques-Cartier ou depuis le front du fleuve du secteur des Faubourgs, bien qu'il y ait une image qui est reconnaissable.

860 Donc, qui identifie le parc Jean-Drapeau et c'est un peu, je dirais la même chose qui peut peut-être inspirer la mise en lumière d'un certain nombre d'éléments actuels ou à venir dans le secteur, qui vont aussi contribuer dans la continuité aussi du Vieux-Montréal, qui lui aussi a déjà un plan lumière qui date d'une vingtaine d'années.

865 Donc, il s'agit que ces grands morceaux de ville qui se côtoient dans le fond, chacune développe une identité, notamment de mise en lumière et que la somme de tout ça, bien participe évidemment au paysage montréalais puis évidemment avec le pont depuis 2017, bien tout ça devient vraiment presque une destination en soi.

LA PRÉSIDENTE :

870 Bien, merci beaucoup. Merci pour votre présentation, merci pour votre mémoire. Pour nous ça fait le tour. Bien, encore une fois merci pour votre contribution.

Mme ISABELLE BONNEAU :

Merci à vous de nous avoir accueillis. Merci.

875 **LA PRÉSIDENTE :**

On va prendre une pause.

PAUSE ET REPRISE

880